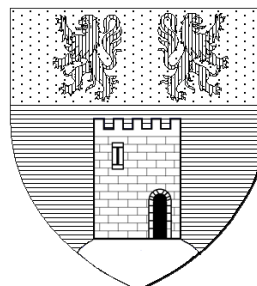


PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

Commune de LACHAU
1 Place de la Mairie
26560 LACHAU



SÉANCE DU LUNDI 25 MAI 2026

Président : M. MAGNUS Philippe, Maire

Secrétaire(s) de séance : Mme TRUCHET

Présents : Mmes TRÉMORI Marie-Line, CAPRON Christine, AGUILLON Sylvie, TRUCHET Céline et SAINI Julie, MM MAGNUS Philippe, AMIC Philippe, JEAN Patrice, SEGUIN Jean-Jacques, AMIC Corentin et MARTIN Lucas.

Absents : ...

Le Maire ouvre la séance à 18H00. Il accueille les visiteurs et donne lecture de l'ordre du jour.

Il précise qu'un élément nouveau est intervenu depuis l'envoi de la convocation. Marie-Pierre a transmis sa demande de départ à la retraite au 1er janvier 2026. Accord est donné pour examiner les suites à donner dans les questions diverses.

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 15 AVRIL 2026

Le projet a été transmis par mail. En l'absence de demande de modification, il est adopté à l'unanimité.

2- INFORMATIONS DIVERSES

Les analyses d'eau sont bonnes et ont été publiées sur PanneauPocket.

Les containers ont été remplacés sur le site de l'ancienne école route de Calma.

Le mois de mai a été chargé en manifestations.

Le 8 mai a été commémoré avec Ballons.

Le 14 mai à la nécropole nationale d'Eygalayes, de nombreuses personnalités civiles et militaires ont honoré la mémoire des 35 morts du maquis d'Izon. L'affluence

Établi le : **15/06/2026**

MAIRE

M. Philippe MAGNUS
Signature et cachet

était importante. Des lycéens de Valence et du lycée de Kensingen en Allemagne avec leurs professeurs et leur maire avaient fait le déplacement. Ils venaient rappeler qu'un maquisard juif, Alfred EPSTEIN, mort à Izon était originaire de leur ville. Les discours des jeunes et du maire étaient émouvants.

Dans l'après-midi, une déambulation dans le village avec des véhicules, des armes et des équipements d'époque a fait revivre l'ambiance de la libération. Elle a été suivie et appréciée par les chaupatiers et les visiteurs malgré un passage pluvieux.

L'exposition en l'honneur des maquisards coorganisée par Mémoire de la Résistance Hautes Baronnies et le Luminaire à Notre Dame de Calma a rencontré un vif succès. Elle a enregistré 242 entrées.

La fête médiévale organisée par le Comité des Fêtes a mis le temps d'un weekend le village à l'heure du Moyen Age. L'opération a nécessité une grosse organisation et la mobilisation de nombreux bénévoles. La qualité des spectacles et des activités a été saluée par les participants.

La coordination a été assurée avec le bar qui enregistre une montée en puissance de son activité à la satisfaction de tous.

La commune a été présélectionnée pour la suppression du réseau cuivre.

Le 1^{er} juin Lucas a organisé une rencontre avec GROUPAMA pour un point sur les contrats et les dossiers en cours.

Le cadastre napoléonien a été récupéré en vue de sa restauration. Le devis a été réactualisé à la marge (14 feuillets au lieu de 15 mais une couverture en très mauvais état). L'opération est subventionnée à 65 % par le Département au titre du patrimoine. Renée MAOUI, Maire de Laborel a été élue pour représenter les trois communes de Laborel, Villebois et Lachau au SDED en remplacement d'Yves BLANC invité pour l'occasion.

La désignation du délégué et des trois suppléants pour les élections sénatoriales aura lieu le 5 juin à 18 H 00.

3- DECISION MODIFICATIVE : REGULARISATION DU VOTE DU BUDGET

Céline indique que le budget primitif voté en équilibre le 15 avril dernier a été transmis à la Trésorerie en sur-équilibre (16 447 € de recettes supérieures aux dépenses) en section d'investissement. Cette situation ne permet pas de voter la fongibilité et peut-être pénalisante pour les demandes de subvention.

La situation est régularisée par le vote à l'unanimité de 16 447 € en dépenses d'investissement sur le réseau de voirie. (*delibération n°2026-26*)

4- MARCHE PUBLIC DE REHABILITATION DE L'ANCIEN CAFE PAU : ATTRIBUTION DES LOTS EN FORMATION DE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Comme décidé lors de son installation, vu le peu d'appel d'offre et l'importance du dossier, le Conseil est réuni en configuration de Commission d'appel d'offre. Les attributions seront effectuées par l'ensemble des conseillers.

Le Maire rappelle que la clôture de l'appel d'offre est intervenue le 4 mai.

Les offres enregistrées sur la plateforme dématérialisée ont été transmises à Eric GERNEZ, architecte pour analyse.

MAIRE

M. Philippe MAGNUS
Signature et cachet

Un premier rendu a été fait le 19 mai en présence de Marie-Line, Christine, Céline et Corentin. Trois lots sont déclarés infructueux : plomberie-ventilation-chauffage, peinture et étanchéité.

Globalement les offres les mieux-disantes correspondent au montant de l'estimation de 2024. Un problème technique concernant la toiture a été résolu., deux demandes de négociation pour la toiture et placo ont abouti.

Compte-tenu de l'urgence à engager les travaux, il est proposé de valider les offres des lots pourvus pour notification par l'architecte aux entreprises non retenues qui disposent d'une faculté de contestation dans les 10 jours.

Le tableau réactualisé est soumis au vote et adopté à l'unanimité. (délibération n°2026-28)

Dans ces conditions, le chantier pourrait débuter avant l'été.

5- COMPTE-RENDU DE LA TOURNEE CANTONALE

La rencontre avec les conseillers départementaux, leurs suppléants et les techniciens s'est tenue le 19 mai.

La visite du chantier de l'écurie SARLIN a été effectuée ainsi qu'un point sur les dossiers en cours.

Entre 2020 et 2025, le Département a attribué à la Commune de Lachau 589 934 € de subvention. Le ratio par habitant est de 1 838 €.

La deuxième tranche du Café PAU sera examinée à Nyons le 5 juin en présence du Président du Département.

Le remplacement du radar pédagogique de l'entrée du village sera sollicité au titre des amendes de Police. (délibération n°2026-29)

6- AGENCE POSTALE COMMUNALE : DEMISSION DE LA GERANTE ET MODALITES DE REMPLACEMENT

Lecture est donnée de la lettre de démission de Katia.

Son préavis de deux mois prend fin le 30 juin 2026. Son remplacement nécessite une période de tuilage pour faciliter la prise de poste de son remplaçant.

Le recrutement sera effectué selon la procédure habituelle.

Une offre d'emploi sera diffusée le plus largement possible.

Les conditions requises sont les suivantes : disponibilité immédiate, ouverture le samedi matin jour de marché, maîtrise de l'informatique, sociabilité et respect du secret professionnel.

La date limite de dépôt des candidatures est fixé au 13 juin pour une sélection par le Conseil Municipal le 15 juin à 18 H 00.

7- COMMISSIONS ET DESIGNATIONS DE REFERENTS

Marie-Line TREMORI est désignée référente du SDIS.

Julie SAINI est désignée référente ambroisie. (délibération n°2026-33)

La commission de contrôle des listes électorales (CCLE) est composée de :

MAIRE

M. Philippe MAGNUS
Signature et cachet

-
- Bernadette GOURLOT, déléguée de l'Administration,
 - Bernadette AUMAGE, déléguée du Tribunal,
 - Conseillère Municipale : Céline TRUCHET, titulaire - Julie SAINI, suppléante

24 noms de contribuables seront transmis aux services fiscaux pour sélection en vue de la composition de la commission communale des impôts directs (CCID).
(délibération n°2026-30)

8- CIMETIERE : DEMANDE DE CONVERSION DE CONCESSION

La demande formulée par Maryse et Gilbert DIAZ en vue de la conversion de leur concession cinquantenaire en une concession perpétuelle pour leur famille est examinée. Les conditions exigées par le règlement sont remplies, la demande est acceptée. Le Maire est mandaté pour l'accomplissement des formalités de régularisation.

9- VOIRIE

Patrice JEAN fait un point sur les travaux de sa commission. Les travaux conservatoires sur la route de Calma ont été effectués et donnent satisfaction.

D'autres demandes de devis sont en cours pour les autres chemins en vue de la mise en concurrence.

Un travail va être engagé sur le remplacement de Marie-Pierre en collaboration avec Philippe. La réflexion sera globale et intégrera notamment l'inventaire des besoins et des tâches sur l'ensemble de l'année, le tracteur communal et ses équipements actuellement sous-utilisé, le contrat pluriannuel de prestations d'entretien estival du village...

L'instruction des demandes sur le Chemin de Pé de Miou va être engagée en commission.

Noël BELLUE signale des désordres sur le chemin desservant sa propriété nécessitant une remise en état urgente avant le lancement des travaux agricoles. Il se propose de les réaliser lui-même moyennant le prix de 1 500 € HT.

Compte-tenu de l'urgence et de l'existence d'un devis comparatif d'un montant supérieur, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité. (délibération n°2026-31)

Le nettoyage des barres sera effectué pour prévenir les dégâts d'orage.

10- FORET COMMUNALE

Monsieur MANCIP de l'ONF en charge de la gestion de la forêt communale a transmis une fiche de vente de pins sylvestres et hêtres pour un montant total de 21 603 € commission de l'ONF incluse. Le prix de vente sur pieds est de 19 € le m³.

11- COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS ET DELEGATIONS

Communauté de Communes : le maire a été élu septième vice-président le 5 mai. Il est délégué au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et de l'application du droit des sols (ADS), au programme LEADER et aux politiques contractuelles de

MAIRE

M. Philippe MAGNUS
Signature et cachet

programmation financière en cours (Contrat de Plan Etat-Région, Contrat Régional d'Équilibre Territorial, contrat de solidarité territoriale 04) ou pouvant intervenir en cours de mandat dans le domaine de l'aménagement de l'espace et de la politique du logement et du cadre de vie.

Il présidera à ce titre la Commission habitat, le Comité de gestion du SCOT et le GAL LEADER.

SIVOS : Céline indique qu'une nouvelle réunion est prévue pour aborder des questions relatives au recrutement de personnel remplaçant et en alternance.

SDED : accord est donné pour le renouvellement de l'accord cadre d'achat d'électricité. (délibération n°2026-32)

Station d'Épuration : Jean-Jacques indique que lors de sa visite l'entreprise MICHELIER a constaté qu'une pompe était bloquée. La commune dispose d'une pompe de secours. Le tableau électrique doit être remplacé. L'automate sera obsolète à la fin de la 3G. Les nouveaux équipements permettront de signaler en temps réel les incidents. Un devis a été demandé. Les Techniciens de L'eau seront contactés pour un devis comparatif.

Bâtiment de la Mairie : Jean-Jacques a remplacé la serrure des toilettes extérieures et le mécanisme de la chasse d'eau des WC intérieurs.

12- QUESTIONS DIVERSES

Kevin KRIVOFF, mécanicien sur Sisteron, envisage de créer un garage automobile, agricole et de réparation de petit matériel de jardinage sur Lachau. Il est à la recherche d'un local.

La Commune travaille sur la réalisation d'un hangar photovoltaïque pour accueillir de nouvelles activités. Le permis de construire est en cours de négociation avec la DDT suite au retrait du permis initial par le Préfet. Corentin est en contact avec l'entreprise Technique Solaire.

Cette installation serait une chance pour le village et la vallée.

Un bac à papier sera demandé pour compléter l'équipement du point d'apport volontaire de l'ancienne école.

Le débroussaillage du captage a été effectué.

Une fuite d'eau est signalée au quartier de l'Adret ainsi que chez Anne JONKERS du Rêve Bleu.

Philippe a constaté la disparition d'outils et de petit matériel au hangar communal.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie les participants et lève la séance à 20 H 50.

MAIRE

M. Philippe MAGNUS
Signature et cachet